

---

DOSSIER  
DE PRESSE

---

17 AOÛT 2015

---

---

**COÛT DE LA VIE**

---

**ETUDIANTE**

---

**SELON LES**

---

**VILLES**

---

**UNIVERSITAIRES**

---

---

CONTACT PRESSE

---

Pauline Collet  
06 88 27 92 59  
pcollet@unef.fr  
presse@unef.fr

---

**unef**  
le syndicat étudiant



# SOMMAIRE

---

■ Introduction	5
■ Les principaux chiffres	8
■ Partie 1 : Classement	9
■ Partie 2 : Focus thématiques	10
■ Partie 3 : Les postes de dépense ville par ville	13
■ Annexe	17
■ Qu'est-ce que l'UNEF ?	18



## Le coût des études varie du simple au double selon les villes

Comme annoncé dans l'enquête de l'UNEF publiée le vendredi 14 août, **le coût de la vie augmentera de 1,1% à la rentrée 2015** : c'est cinq fois plus que l'inflation pour le reste de la population. Alors que le gouvernement ne prévoit qu'une revalorisation de 0,2% des bourses étudiantes, **cette perte de pouvoir d'achat ne sera pas sans conséquences**. Les familles auront plus de difficultés à aider leurs enfants et les étudiants seront davantage contraints d'exercer une activité salariée pendant l'année universitaire

### Soutien des collectivités territoriales à la vie étudiante : une inégalité très forte

Cette augmentation du coût de la vie est variable en fonction des villes universitaires. Sans surprise, le niveau des loyers est le facteur le plus influent sur le coût des études : variant de 795 euros à Paris à 332 euros à Brest, l'impact territorial en la matière est très important pour le pouvoir d'achat.

Un autre facteur détermine la variation du coût de la vie en fonction des villes universitaires : **les politiques des collectivités territoriales à destination des étudiants**. Qu'il s'agisse des coûts des transports (de 8,33 euros par mois à Toulouse à 31,70 euros à Rennes) ou encore d'aides développées pour les étudiants (à l'instar des chèques santé développés par plusieurs régions pour permettre l'accès à une complémentaire santé), les collectivités territoriales interviennent sur plusieurs thématiques de la vie étudiante.



Cout de la vie étudiante selon les villes universitaires

**Sur ce sujet, les inégalités selon les territoires sont importantes.** Les tarifs pratiqués dans les transports augmentent de 2,6% en moyenne (+18% à Lille pour les boursiers), les loyers également (+1,8% à Strasbourg)... Là où davantage de moyens sont mis pour les étudiants (à Paris, la municipalité a mis en place l'encadrement des loyers et les tarifs pour les transports baissent), le coût de la vie diminue au contraire pour les étudiants.

### Baisse des subventions aux collectivités : un risque d'augmentation du coût de la vie

L'Etat porte une responsabilité dans cet affaiblissement de la capacité des collectivités à permettre à tous de faire des études. L'absence de politique universelle en terme d'aides sociales (seul un quart des étudiants est boursier) **crée des inégalités que villes et régions ne peuvent que difficilement compenser**. De plus, la baisse drastique des subventions aux collectivités territoriales vient saper les capacités des collectivités à investir davantage pour les jeunes, d'où certaines augmentations dans les transports.

**La décision de fusionner les régions remet également en cause certains dispositifs développés par celles-ci.** En cas de fusion entre une région proposant une aide et une autre ne la proposant pas, le risque est grand pour les étudiants de voir tout simplement l'aide disparaître. Dans le cas de la future grande région Champagne-Ardenne/Lorraine/Alsace, les deux premières versaient un chèque santé de 75 ou 80 euros par an à tous les étudiants boursiers, la dernière ne mettait en place aucun dispositif. Quel sera l'avenir du chèque santé sur ce territoire ?



## Des mesures doivent être prises pour garantir l'égalité sur tout le territoire

A travers ce classement, l'UNEF fait ressortir l'impact territorial pour le coût des études des 20 principales villes universitaires de France. Il permet de faire ressortir **de fortes inégalités en fonction de la ville**, ainsi que les bonnes pratiques permettant de réduire le coût de la vie étudiante développées par les collectivités territoriales.

Alors que les prochains mois verront l'élaboration du budget 2016 et donc les budgets alloués aux collectivités territoriales, ainsi que les élections régionales au mois de décembre, **l'UNEF revendique un engagement du gouvernement et des candidats aux élections locales** pour une égalité des étudiants sur tout le territoire :

- Une revalorisation des bourses de 5% pour compenser la perte de pouvoir d'achat des boursiers depuis le début du quinquennat
- 150 000 nouveaux boursiers pour que tous les étudiants dont les parents ont un salaire inférieur au salaire médian soient couverts par le système
- L'application de l'encadrement des loyers dans toutes les villes universitaires
- La généralisation d'un demi-tarif étudiant dans les transports
- La création d'un chèque santé national pour l'accès de tous à une complémentaire santé, et leur extension dans le cadre des fusions des régions dans le court terme
- La généralisation de l'encadrement des loyers dans les agglomérations universitaires





# LES PRINCIPAUX CHIFFRES

**440 EUROS  
PAR MOIS**

**L'ÉCART DU  
COÛT DES  
ÉTUDES ENTRE  
PARIS ET BREST**

**2x**

Différence de coût des études entre Paris et Clermont-Ferrand.

**2x**

Différence de loyers entre St Quentin en Yvelines et Brest.

**65%**

Part du loyer dans le budget d'un étudiant à Saint Denis

**+6,6% au Havre, +2,6% à Nancy,  
+2,4% à Tours, +1,8% à Strasbourg  
+1,4% à Toulouse**

Principales augmentations de loyer dans les villes universitaires

**+ 2,6%**

Augmentation des tarifs des transports en commun pour les étudiants hors Ile-de-France

**+6,8% à Nantes, +4,3% à Strasbourg et Bordeaux**

Principales augmentations des tarifs des transports en commun pour les étudiants

**60 millions**

La baisse de l'enveloppe destinée au logement étudiant dans les financements Etat/Région en 2015

**3x**

Différence d'un abonnement transport pour un étudiant entre Toulouse et Brest

**12 sur 22**

Proportion des régions qui versent aux étudiants un « chèque santé » (une aide pour l'acquisition d'une complémentaire santé)



# Classement



Pour la première fois, l'UNEF classe les principales villes universitaires en fonction de leur coût de la vie. Quatre facteurs sont pris en compte :

- Un socle fixe, comprenant l'alimentation, les charges, les livres, le téléphone et les loisirs, d'après les données de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE)
- Les loyers moyens des logements étudiants de la ville, mesurés chaque année par Locservice.fr
- Le coût mensuel des transports, en fonction des tarifs pratiqués par chaque ville, pondéré par la part de boursier/non-boursier en cas de tarifs différenciés
- Les aides financières directes à destination des étudiants (chèque santé, chèque vacances et chèque d'aide au logement), pondérées par le poids des publics bénéficiaires

classement		
1	<b>Paris</b>	1 124,33 €
2	<b>saint quentin</b>	987,41 €
3	<b>saint denis</b>	985,41 €
4	<b>Lyon</b>	842,67 €
5	<b>Marseille</b>	819,33 €
6	<b>Lille</b>	813,54 €
7	<b>Montpellier</b>	811,25 €
8	<b>Bordeaux</b>	805,42 €
9	<b>Strasbourg</b>	796,17 €
10	<b>Toulouse</b>	773,42 €
11	<b>Rennes</b>	746,42 €
12	<b>Nantes</b>	744,92 €
13	<b>Grenoble</b>	743,75 €
14	<b>dijon</b>	743,25 €
15	<b>nancy</b>	742,44 €
16	<b>metz</b>	735,63 €
17	<b>tours</b>	728,77 €
18	<b>orleans</b>	726,92 €
19	<b>clermont</b>	709,97 €
20	<b>brest</b>	679,95 €

# Focus thématiques

## Le logement, poids lourd du budget étudiant

Cout de la vie étudiante selon les villes universitaires

classement cout loyers		
	Villes	par mois
1	Paris	795,00 €
2	saint Quentin	631,00 €
3	saint Denis	629,00 €
4	Lyon	500,00 €
5	Marseille	471,00 €
6	Bordeaux	468,00 €
7	Lille	467,00 €
8	Montpellier	467,00 €
9	Toulouse	448,00 €
10	Strasbourg	446,00 €
11	Grenoble	410,00 €
12	Nantes	401,00 €
13	Nancy	394,00 €
14	Rennes	390,00 €
15	Orléans	389,00 €
16	Metz	389,00 €
17	Dijon	387,00 €
18	Tours	376,00 €
19	Clermont	366,00 €
20	Brest	322,00 €

Alors que la distance moyenne d'un site universitaire est de 150 km, l'accès à un logement autonome est souvent indispensable à la poursuite d'études. Selon l'Observatoire de la Vie Etudiante, deux tiers des étudiants sont ainsi décohabitants. Le loyer est pourtant le premier poste de dépenses des étudiants : il représente plus de la moitié du budget. Dès lors, chaque augmentation est un coup dur pour le portefeuille des étudiants et remet en cause leur capacité à suivre des études.

Le montant des loyers est ainsi le premier facteur d'inégalité sur le territoire : de 795€ par mois à Paris à 332€ à Brest, en passant par 468€ à Bordeaux. Il est cependant possible de lutter contre le montant sans cesse plus élevé des loyers. Malgré le renoncement à l'application généralisée de l'encadrement des loyers, la mairie de Paris a fait le choix de le mettre en place à partir de cette année : le niveau des loyers stagne pour la première fois dans la capitale, plus grande ville universitaire. A contrario, le reste des villes, n'ayant pas fait ce choix, voient des augmentations : +2,6% à Nancy, +2,4% à Tours ou encore +1,8% à Strasbourg. En moyenne, les loyers augmentent de 0,3% en province.

Pour s'attaquer durablement au loyer, première raison de la précarité étudiante, l'UNEF revendique :

- La généralisation de l'application de l'encadrement des loyers à toutes les villes universitaires
- L'exonération des étudiants de la taxe d'habitation
- La poursuite de la construction de logement étudiant dans le cadre du plan 40 000 annoncé par le gouvernement

## Transports : les étudiants payent le prix de l'austérité dans les collectivités territoriales

classement cout transport		
	Villes	par mois
1	<b>brest</b>	27,95 €
2	<b>Paris</b>	27,83 €
3	<b>saint quentin</b>	27,83 €
4	<b>saint denis</b>	27,83 €
5	<b>Rennes</b>	26,42 €
6	<b>dijon</b>	26,25 €
7	<b>orleans</b>	25,27 €
8	<b>Lyon</b>	25,17 €
9	<b>Nantes</b>	22,25 €
10	<b>tours</b>	21,83 €
11	<b>clermont</b>	21,74 €
12	<b>Strasbourg</b>	20,17 €
13	<b>nancy</b>	20,00 €
14	<b>Lille</b>	18,63 €
15	<b>Marseille</b>	18,33 €
16	<b>Bordeaux</b>	18,25 €
17	<b>metz</b>	18,19 €
18	<b>Montpellier</b>	16,33 €
19	<b>Grenoble</b>	16,25 €
20	<b>Toulouse</b>	8,33 €

Prendre un abonnement aux transports en commun est un passage obligé de chaque étudiant pour pouvoir se déplacer au sein de sa ville universitaire. Il s'agit, après le loyer, du deuxième facteur différenciant le coût de la vie en fonction de la ville universitaire.

A travers ce classement, l'UNEF révèle que les communes pratiquent des politiques très inégales envers les étudiants en la matière. Alors que Toulouse pratique un tarif annuel de 100 euros, il faut s'acquitter de plus de 335 euros à Brest : presque 4 fois plus !

Les tarifs étudiants font cependant les frais de l'austérité dans les collectivités territoriales. Ils augmentent de 2,6% en moyenne en province : +4,3% à Bordeaux, +16,8% à Clermont pour les non-boursiers, +18% à Lille avec la suppression programmée du tarif pour les étudiants boursiers.

Une logique dangereuse commence de surcroît à s'instaurer : celle d'une différenciation des tarifs en fonction des revenus des parents. Ainsi, à Toulouse, le tarif de 100 euros pourrait être supprimé pour être remplacé par un tarif calculé en fonction du revenu des parents, augmentant ainsi le prix pour la grande majorité des étudiants et pénalisant les jeunes des classes moyennes qui sont indépendants de leurs parents.

L'UNEF revendique la généralisation d'un demi-tarif étudiant pour les transports dans toutes les villes universitaires.

**x3**

Différence du coût de transport entre un étudiant de Brest et un étudiant de Toulouse

**+18%**

Hausse du coût des transports pour un étudiant boursier à Lille

Alors que le coût de la vie moyen est de 800 euros, les étudiants renoncent parfois à certaines dépenses (santé, culture...) pour pouvoir assurer le paiement de leurs dépenses obligatoires. Face à ce phénomène, les collectivités territoriales mettent en place certaines des aides financières permettant de couvrir ces coûts.

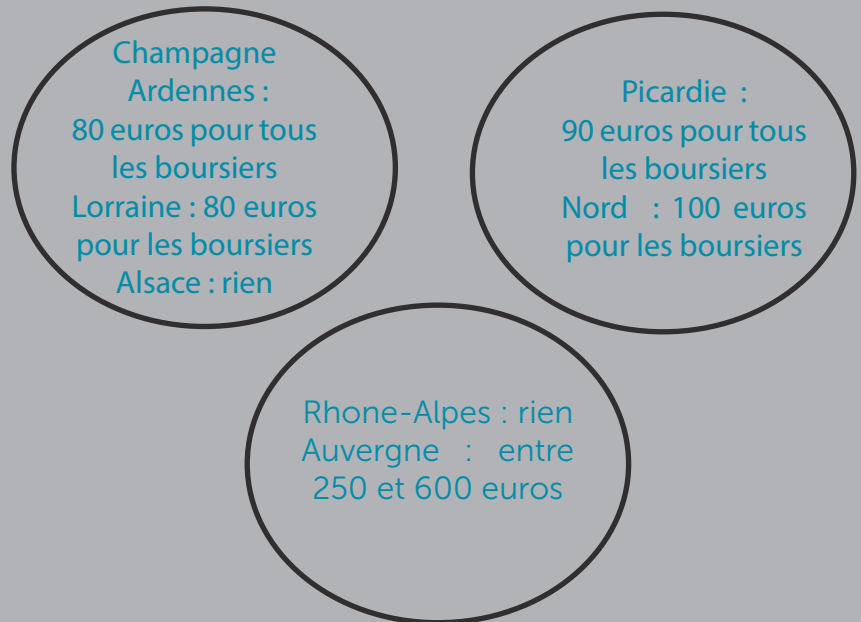
La mise en place d'aides financières directes aux étudiants pour assurer certaines dépenses est très inégale en fonction de la ville universitaire : elle va de nulle (Marseille, Strasbourg, Rennes, Dijon et Brest) à près de 350 euros par an en moyenne (Paris).

Le premier type d'aide concerne les « chèques santé » qui permettent l'acquisition d'une complémentaire santé. 20% des étudiants ne bénéficient pas de complémentaire santé et les renoncements aux soins pour raisons financières concernent un tiers des étudiants. Douze régions et départements mettent en place des chèques facilitant l'accès à une complémentaire santé, auxquels sont éligibles environ 200 000 étudiants.

### **Les chèques santé, menacés par la réforme territoriale ?**

La fusion de régions développant des chèques santé avec d'autres ne les proposant pas menace la pérennité de ces dispositifs : c'est par exemple le cas de la région Auvergne, qui propose un chèque santé, fusionnant avec la région Rhône-Alpes, qui ne le propose pas. Les étudiants auvergnats pourraient être perdants. L'UNEF exige que l'Etat garantisse la pérennisation des aides pour tous les étudiants en bénéficiant actuellement, et que les fusions soient l'occasion de l'extension de ce dispositif. A terme, un chèque santé national doit être mis en place.

### Nouvelles grandes régions :



L'étude de l'UNEF prend également en compte deux autres types d'aides directes à destination des étudiants. Les aides financières pour l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances, postes sacrifiés par les étudiants les plus précaires, ne sont proposées que dans 5 villes universitaires. Enfin, alors que l'accès au logement est particulièrement difficile, trois collectivités proposent aux étudiants une aide à l'accès au premier logement indépendant : c'est le cas des villes de Paris (900 euros pour les boursiers), Nancy (396,6 euros pour tous les étudiants non-boursiers, boursiers 0, 0bis et 1) et de Tours (350 euros, à condition d'être salarié).

D'autres dispositifs, qui ne sont pas des aides financières directes (centres de santé universitaire, tarifs réduits pour la culture...) peuvent également être mis en place pour améliorer la vie étudiante. L'UNEF revendique la simplification du paysage de ces dispositifs pour les étudiants, à travers une gestion unique assurée par les CROUS.

# Les postes de dépense ville par ville

## **1. Paris : Les loyers plombent le pouvoir d'achat des étudiants**

**Loyer : 795€**

**Transports : 27,83€**

**Aides financières directes : 28,50€/mois**

Paris souffre du niveau de loyer le plus important de France 795 euros pour un studio en moyenne, ce qui la place comme la ville étudiante la plus chère. Les collectivités territoriales multiplient cependant les efforts pour limiter ce coût. Paris est la première ville en France à mettre en place l'encadrement des loyers, permettant à ceux-ci de stagner pour la première fois cette année. Pour faciliter l'accès à un logement, la ville a également développé le dispositif AILE : 900 euros pour tous les étudiants boursiers prenant leur premier logement dans la capitale.

## **2. Saint-Quentin en Yvelines**

**Loyer : 631 euros**

**Transports : 27,83 euros**

**Aides financières directes : 1,42**

La mise en place d'un tarif unique dans les transports franciliens permet aux étudiants de l'université de Versailles-Saint-Quentin de voir leur coût de la vie diminuer pour un abonnement de trois zones.

## **3. Saint-Denis**

**Loyer : 629 euros**

**Transports : 27,83 euros**

**Aides financières directes : 1,42**

## **4. Lyon : La ville de province la plus chère**

**Loyers : 500 euros**

**Transports : 25,17 euros**

**Aides financières directes : 12,50**

Si les collectivités territoriales développent des aides permettant à la ville de bien se classer en terme d'aides aux étudiants, le pouvoir d'achat des étudiants lyonnais est plombé par le niveau des loyers : le plus élevé de province. Avec une nouvelle augmentation de 0,6% de ceux-ci, la mise en place de l'encadrement des loyers est la seule mesure à même de contenir l'augmentation du coût de la vie des étudiants lyonnais.

## **5. Marseille**

**Loyers : 471 euros**

**Transports : 18,33 euros**

**Aides financières directes : aucune**

Si la ville de Marseille n'aide pas financièrement ses étudiants directement, elle a mis en place plusieurs dispositifs facilitant leur quotidien, qu'il s'agisse du remboursement de quatre visites médicales pendant l'année (comprenant deux spécialistes) ou en finançant le repas au restaurant universitaire le soir la semaine précédant les examens pour faciliter les révisions.

## **6. Lille : Le tarif boursier dans les transports remis en cause**

**Loyers : 467 euros**

**Transports : 18,63 euros**

**Aides financières directes : 2,08**

Alors que la ville de Lille proposait un tarif préférentiel aux étudiants boursiers (153 euros par an), celui-ci est supprimé à partir de la rentrée, pour passer à 180 euros. L'UNEF dénonce une mesure anti-sociale qui va mettre les étudiants boursiers de Lille dans une précarité plus importante à la rentrée ; une décision contradictoire avec la volonté affichée de mettre en place l'encadrement des loyers d'ici la fin de l'année.

## **7. Montpellier**

**Loyers : 467 euros**

**Transports : 16,33**

**Aides financières directes : 2,08**

## **8. Bordeaux : Un accès aux loisirs facilité**

**Loyers : 468 euros**

**Transports : 18,25**

**Aides financières directes : 10,83**

Les étudiants de Bordeaux sont parmi les plus favorisés en termes d'accès à la culture et aux loisirs : les collectivités proposent en effet un chèque vacances, ainsi que des tarifs privilégiés sur le sport et la culture.

## **9. Strasbourg**

**Loyers : 446**

**Transports : 20,17**

**Aides financières directes : 0 euros**

Les aides pour les étudiants de Strasbourg sont quasi-inexistantes : seule une carte, délivrée par la région, donnant accès à certains tarifs réduits sur des offres culturelles est proposée aux étudiants.

## **10. Toulouse : Première sur le transport étudiant**

**Loyers : 448**

**Transports : 8,33**

**Aides financières directes : 12,92**

La ville de Toulouse est la ville proposant le tarif étudiant le plus avantageux de France en termes de transports : 100 euros pour toute l'année. Cependant, la mairie de Toulouse envisage d'y mettre fin, en calculant désormais le tarif sur les revenus des parents. Cette mesure, qui viendrait impacter le pouvoir d'achat des étudiants, est inacceptable : l'UNEF sera vigilante pour conserver ce tarif universel.

## **11. Rennes**

**Loyers : 390**

**Transports : 26,42**

**Aides financières directes : 0 euros**

## **12. Nantes : Première sur la santé des étudiants**

**Loyers : 401**

**Transports : 22,25**

**Aides financières directes : 8,33**

Les étudiants de Nantes sont les mieux couverts en termes de santé. Le « Pass complémentaire santé », de 100 euros, développé par la région Pays de la Loire est ouvert à tous les jeunes de 15 à 29 ans de la région pour leur première souscription à une complémentaire. De plus, les étudiants de Nantes peuvent profiter d'un centre de santé universitaire, leur permettant de ne pas avancer leurs frais de santé, et le « pass prévention contraception » permet un accès gratuit à des offres de contraception et de dépistage.

## **13. Grenoble : Des collectivités volontaristes envers les étudiants**

**Loyers : 410**

**Transports : 16,25**

**Aides financières directes : 12,50**

Suite à la pression de l'UNEF, les tarifs étudiants dans les transports seront réduits l'année prochaine, ce qui permet à la ville d'être la deuxième moins chère de France en la matière. Les collectivités territoriales proposent de plus des dispositifs, tel un chèque vacances, qui permet de réduire le coût de la vie des étudiants. Si la ville a un niveau de loyer relativement élevé, elle prévoit cependant la mise en place de l'encadrement des loyers en 2016, ce qui en ferait la troisième après Paris et Lille.

## **14. Dijon**

**Loyers : 397**

**Transports : 26,25**

**Aides financières directes : 0 euros**

La mairie de Dijon propose aux étudiants une bourse municipale, sous condition de revenus. Cependant, soumise à des conditions de revenus différentes de celles des bourses délivrées par les CROUS et réservée aux étudiants résidant à Dijon depuis au moins 5 ans, le dispositif est peu accessible.

## **15. Nancy**

**Loyers : 394**

**Transports : 20 euros**

**Aides financières directes : 8,17 euros**

## **16. Metz**

**Loyers : 389**

**Transports : 18,19**

**Aides financières directes : 1,56 euros**

## **17. Orléans**

**Loyers : 389 euros**

**Transports : 25,27**

**Aides financières directes : 0,92 euros**

## **18. Tours : Une aide à l'accès au premier logement**

**Loyers : 376**

**Transports : 21,83**

**Aides financières directes : 15,50**

Le département de Touraine propose aux jeunes qui travaillent une aide de 350 euros pour les aider à l'acquisition de leur premier logement (dispositif « Atout jeunes logement »). Si le fait de devoir travailler exclut une grande partie des étudiants et que l'UNEF revendique l'extension du dispositif à tous les étudiants, cette aide permet à la ville de se classer comme la deuxième plus généreuse en termes d'aides financières directes aux étudiants.

## **19. Clermont-Ferrand : La solidarité des tarifs des transports repose sur les étudiants**

**Loyers : 366**

**Transports : 21,74**

**Aides financières directes : 7,77**

Si Clermont-Ferrand se place bien dans le classement des villes les plus chères de France, elle change cette année ses tarifs de transports. Si elle met en place des tarifs préférentiels pour les boursiers, cette baisse est compensée par une hausse pour les étudiants non-boursiers de 18%. Une telle pratique est inacceptable : ce n'est pas aux étudiants de payer les uns pour les autres !

## **20. Brest : la ville où les étudiants sont les moins aidés**

**Loyers : 322**

**Transports : 27,95**

**Aides financières directes : 0 euros**

Si la ville de Brest est la ville la moins chère de France grâce à des loyers très faibles, elle est aussi celle où les étudiants sont le moins aidés. Les tarifs de transports sont les plus élevés de France, et aucune aide financière n'est offerte aux étudiants de la ville.



Villes	Chèque loisirs			Chèque Santé			Chèque logement				Total	
	Montant annuel	Catégorie d'étudiants	Proportion d'étudiants	Montant annuel	Catégorie d'étudiants	Proportion d'étudiants	Montant annuel	Catégorie d'étudiants	Proportion d'étudiants	Annuel	Mensuel	
Toulouse	130,00 €	Tous	100%	100	Boursiers	25%	0			155,00 €	12,92 €	
Paris	100,00 €	Tous	100%	100	Boursiers 0 a 4	17%	900	bcs	25%	342,00 €	28,50 €	
Nantes	0,00 €			100	Tous		0			100,00 €	8,33 €	
Grenoble	150,00 €	Tous	100%	0			0			150,00 €	12,50 €	
Strasbourg	0,00 €			0			0			0,00 €	- €	
Montpellier	0,00 €			100	boursiers	25%	0			25,00 €	2,08 €	
Lille	0,00 €			100	Boursiers	25%	0			25,00 €	2,08 €	
Bordeaux	130,00 €	Tous	100%	0			0			130,00 €	10,83 €	
Marseille	0,00 €			0			0			0,00 €	- €	
Lyon	150,00 €	Tous	100%	0			0			150,00 €	12,50 €	
Rennes	0,00 €			0			0			0,00 €	- €	
nancy	0,00 €			75	Boursiers	25%	0			18,75 €	1,56 €	
dermont	0,00 €			373	Boursiers	25%	0			93,25 €	7,77 €	
dijon	0,00 €						0			0,00 €	- €	
brest	0,00 €						0			0,00 €	- €	
Metz	0,00 €			75	Boursiers	25%	0			18,75 €	1,56 €	
orleans	0,00 €			100,00	boursiers 4-7	11%	0			11,00 €	0,92 €	
tours	0,00 €			100,00	boursiers 4-7	11%	350	salairé	50%	186,00 €	15,50 €	
saint denis	0,00 €			100,00	boursiers 0 a 4	17%				17,00 €	1,42 €	
guyancourt	0,00 €			100,00	boursiers 0 a 4	17%				17,00 €	1,42 €	



# QU'EST CE QUE L'UNEF ?

L'union Nationale des Etudiants de France est la première organisation de jeunesse de France. Seul syndicat présent dans tous les établissements d'enseignement supérieur, l'UNEF est un acteur incontournable dans le paysage universitaire. Indépendante des partis politiques comme des gouvernements, l'UNEF intervient pour informer, défendre et représenter les étudiants.

## L'UNEF : LE SYNDICAT ÉTUDIANT

Présente sur l'ensemble des Universités de France, l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) est la première organisation syndicale étudiante. Indépendante des partis politiques, elle fonde son engagement autour de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants.

## POUR L'ÉGALITÉ, CONTRE LES DISCRIMINATIONS !

L'UNEF intervient pour défendre l'égalité de tous face au savoir aussi bien en terme d'accès qu'en terme de réussite concrète de chacun et chacune. Pour cela, nous défendons l'idée d'une université démocratisée, gratuite, laïque et métissée dans le cadre d'un véritable service public de l'enseignement supérieur.

## S'INFORMER

Connaître ses droits, c'est pouvoir les défendre. C'est pourquoi l'UNEF organise pour ses adhérents des réunions d'information sur le fonctionnement de l'université, les modalités d'examens et de passage dans l'année supérieure... ceci dès la rentrée et tout au long de l'année. En plus, chaque adhérent reçoit le mensuel Étudiants de France, qui rassemble toute l'actualité universitaire, les réformes en cours, les droits nouveaux, les mobilisations...

## DÉFENDRE NOS DROITS

Seul le syndicat étudiant, l'UNEF défend les droits des étudiants au quotidien. Obtention d'une bourse, d'un logement au CROUS, règlement d'un problème d'examen..., l'action collective nous permet de faire respecter nos droits et d'en gagner de nouveaux.

## LA SOLIDARITÉ À L'UNIVERSITÉ

L'UNEF, par le biais de ses coopératives est présente pour organiser de façon concrète la solidarité à l'université (bourse aux livres, photocopies, carte de réduction et de service ISIC ...) mais aussi pour animer la vie des campus en organisant des conférences, des initiatives culturelles...

## S'ENGAGER SUR DES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

En tant qu'étudiants, nous voulons intervenir sur des sujets de société: lutte contre l'extrême droite, lutte pour les droits des femmes, contre la mondialisation libérale...